

Le poids économique du sport en 2010

En 2010, la dépense sportive en France s'est élevée à 35,4 milliards d'euros, soit une progression de 1,4% en valeur par rapport à 2009.

La consommation des ménages en biens et services sportifs s'élève à 17,1 milliards d'euros, ce qui représente près de la moitié de la dépense sportive nationale. Le secteur public supporte également une part importante de cette dépense sportive (plus de 40%) avec 15,1 milliards dépensés, dont les deux tiers à la charge des communes. Enfin, la part des entreprises (3,3 milliards d'euros) représente plus de 9%, avec des dépenses de parrainage et une valorisation des droits audiovisuels sportifs stables par rapport à 2009.

Le déficit de la balance commerciale «sport» s'accroît sensiblement à -971 millions d'euros, les importations ayant augmenté beaucoup plus fortement que les exportations.

On estime à environ 215 000 le nombre de personnes ayant, en 2010, un emploi à temps plein ou à temps partiel dans le «noyau dur» du secteur sportif (activités liées au sport, emplois publics dans le domaine du sport), soit une baisse de 1,6% par rapport à 2009 dans un contexte économique difficile.

La dépense sportive est mesurée par les efforts financiers effectués dans ce domaine, par les ménages, les acteurs publics (État et collectivités locales), ainsi que les entreprises.

En 2010, la dépense nationale sportive repart à la hausse, après une stagnation entre 2008 et 2009. Elle s'établit ainsi à 35,4 milliards d'euros (tableau 1). En revanche, la part dans le produit intérieur brut (PIB) est en très légère baisse par rapport à 2009 et s'élève à 1,83%.

En 2010, tous les acteurs de la dépense sportive ont augmenté leur effort financier, excepté les collectivités territoriales dont la dépense se replie à 10,6 milliards (-1,9%).

La hausse de 40 millions d'euros des dépenses régionales ne compense pas la diminution de 90 millions des dépenses communales et de 60 millions des dépenses départementales. Avec 9,3 milliards d'euros dépensés, les communes demeurent toutefois un financeur majeur du sport en France, puisque près de 62% de la dépense sportive publique leur incombent (tableau 3). En comparaison, les dépenses sportives des départements et des régions sont bien inférieures (respectivement 760 et 590 millions d'euros). Néanmoins, depuis 2000, les départements et les régions ont vu leur dépense sportive augmenter respectivement de 52% et de 195%.

L'État augmente légèrement ses dépenses en 2010 (4,4 milliards d'euros) tandis que celles des ménages (17,1 milliards) repartent à la hausse pour atteindre leur plus haut niveau depuis 2000. Les dépenses des entreprises se maintiennent à près de 3,3 milliards d'euros, grâce notamment à l'ouverture du marché des paris en ligne qui a offert de nouvelles sources de sponsoring, compensant ainsi les effets de la crise économique.

Jeunesse, Sports, et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 13 – 01

mars 2013

Rédacteur :

Damien MEGHERBI
Mission des Etudes, de l'Observation
et des Statistiques
Ministère des Sports, de la Jeunesse,
de l'Éducation populaire et de la Vie
Associative

Tableau 1 La dépense sportive en France de 2000 à 2010 (en milliards d'euros courants)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2010/2000
Ménages*	12,0	12,1	13,0	14,1	14,6	15,1	15,8	16,4	16,7	16,5	17,1	43%
État**	3,6	3,8	4,0	4,1	4,0	4,0	4,1	4,2	4,3	4,3	4,4	22%
Collectivités territoriales	7,6	7,8	7,9	7,9	8,6	9,1	9,6	10,2	10,6	10,8	10,6	39%
Entreprises	1,7	2	2,3	2,2	2,5	3,1	3,2	3,2	3,3	3,3	3,3	94%
TOTAL	24,9	25,7	27,2	28,3	29,7	31,3	32,7	34,0	34,9	34,9	35,4	42%
En % du PIB	1,73%	1,72%	1,76%	1,78%	1,79%	1,82%	1,82%	1,80%	1,81%	1,85%	1,83%	

* : série révisée compte tenu de la modification des nomenclatures d'activités et de produits réalisée par l'INSEE en 2008

** : série révisée en tenant compte de la nouvelle méthodologie utilisée dans le calcul du compte de l'Éducation.

Source : estimations compte du sport / Insee, DGCL, Ministère des sports, de l'Éducation populaire et de la vie associative, Ministère de l'Éducation nationale

La consommation sportive des ménages repart

Après un repli en 2009 (-1,3%), la consommation sportive des ménages renoue avec la croissance en 2010 (+3,4%) dans un contexte général de remontée des prix (+1,2% en 2010 après -0,6%) signalée par l'Insee [1]. La dépense sportive des ménages atteint ainsi 17,1 milliards d'euros et dépasse son niveau de 2008 (graphique 1).

Les ventes de services et de biens sportifs progressent de manière comparable en 2010, de respectivement +3,5% et +3,3% (tableau 2). A titre de comparaison, la dépense totale de consommation des ménages ne progresse que de 2,5% (en valeur) en 2010.

Hausse des achats de vêtements, chaussures et articles de sport

La consommation d'articles de sport, premier poste des dépenses du chapitre des biens sportifs, repart à la hausse pour la première fois depuis 2007 (graphique 1). Avec 3,75 milliards dépensés, on retrouve un montant proche de celui de 2006. Avant la crise, le chiffre d'affaires du commerce d'articles de sport et loisir avait doublé en volume entre 1996 et 2006 selon l'Insee [2]. Cette croissance avait été ainsi plus rapide que celle de l'ensemble du commerce de détail non alimentaire spécialisé. Elle s'est poursuivie jusqu'à mi-2008. Le secteur avait ensuite subi de plein fouet la récession

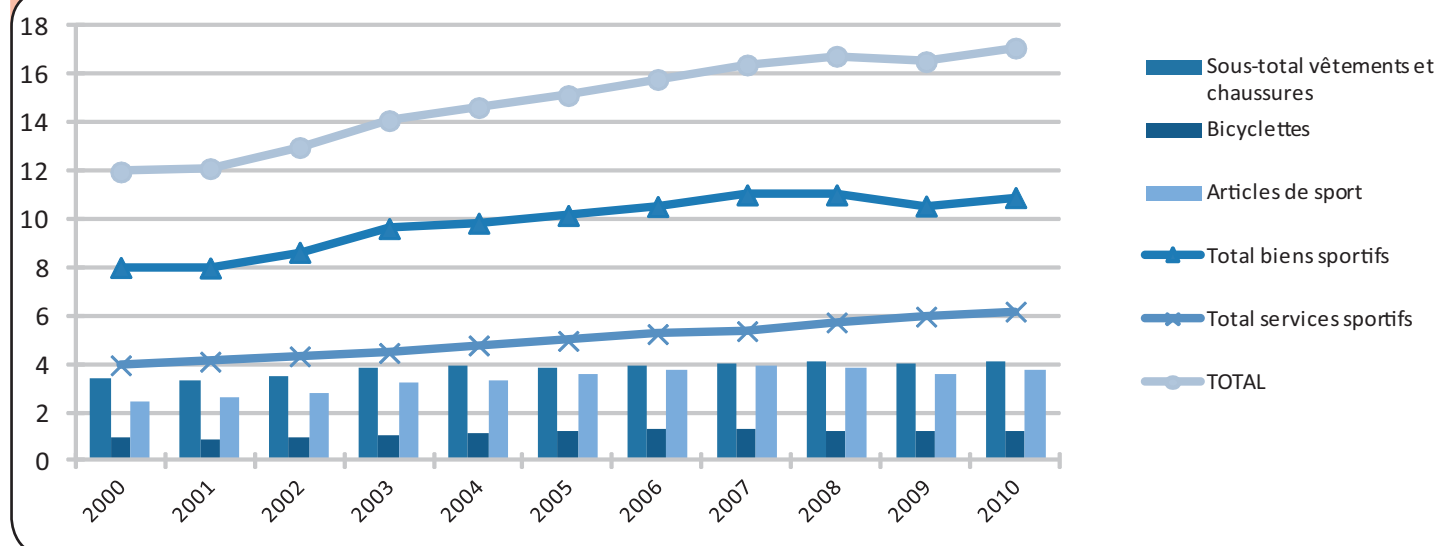
économique avec une chute de 12% du chiffre d'affaires en valeur entre mi-2008 et mi-2009.

Les achats de vêtements de sport sont également à la hausse (+1,9%), tandis que ceux de chaussures de sport connaissent une croissance plus modérée (+0,7%). On constate que la consommation de chaussures de sport stagne aux alentours de 1,4 milliard d'euros depuis 2006 (tableau 2).

Au total, le poste de l'habillement sportif (vêtements et chaussures de sport) connaît une hausse de consommation de 1,5% en 2010. Cette hausse suit la tendance générale des dépenses d'habillement des ménages qui se redressent en 2010 selon l'Insee [1].

Graphique 1

La consommation sportive des ménages : évolution 2000-2009 (en valeur)



Source : Insee comptes nationaux

Le marché de l'habillement sportif se relève grâce aux ventes de textile

Après deux années consécutives de baisse, le marché de l'habillement sportif ou de style sport se redresse en 2010, selon l'étude réalisée par le groupe NPD.

Ainsi, les ventes de textile sport et loisirs sur le marché français sont en hausse d'environ 2% par rapport à l'année précédente. L'année a été particulièrement contrastée d'un semestre à l'autre, la météo a desservi les collections printemps-été et dynamisé les ventes des collections automne-hiver en poussant les consommateurs à l'achat de vêtements chauds et de protection.

En revanche, les ventes de chaussures de sport (hors neige) se maintiennent à un niveau proche de 2009. Au total, la performance du marché de l'habillement sportif se situerait au-dessus de celle du marché de l'habillement qui décroît de 2,3% entre 2009 et 2010 (source : Institut français de la mode).

D'après NPD, au sein de la population âgée de 16 ans et plus, trois personnes sur quatre auraient acheté, en 2010, au moins un article, textile ou chaussure de sport, dépensant ainsi 128 euros, soit un panier moyen de 40 euros par achat.

Les ventes à destination des femmes de 14 ans et plus constituent 31% du marché de l'habillement sportif en 2010 (30% en 2009) et la vente en ligne de vêtements et chaussures de sport fait un bond de 7% en 2010.

Bond des achats de bateaux de plaisance et des ventes de piscines privées

Alors que les achats de cycles par les ménages stagnent depuis 2006 (aux alentours de 1,25 milliard d'euros), les ventes de bateaux bondissent en 2010 et atteignent leur plus haut niveau depuis 2000 (1,45 milliard d'euros). Selon la direction des Affaires Maritimes, au cours de l'année civile 2010, 74 026 permis plaisance ont ainsi été délivrés soit une hausse de 12%.

Par ailleurs, selon la Fédération des Professionnels de la Piscine, le parc français des piscines privées a dépassé en 2010 le nombre de 1,5 million de bassins installés sur le territoire (+4,9% par rapport à 2009). La France est ainsi le deuxième pays le plus équipé au monde après les États-Unis. On notera que 20% du chiffre d'affaires du secteur est réalisé à l'exportation.

La production de services sportifs reste dynamique

L'activité des centres de culture physique et autres services liés au sport est restée dynamique en 2010 après plusieurs années de croissance ininterrompue depuis 2002 (+4,5% par an en moyenne et en volume), d'après l'Insee [3].

A contrario, les activités marchandes liées au sport subissent une très légère baisse d'activité (-0,3% en volume), mais cette baisse est bien moindre qu'en 2009 (-3,8%).

Par ailleurs, d'après les professionnels du secteur, la suppression en juillet 2010 du DIC (droit à l'image collective), qui permettait aux clubs de football, rugby, basketball, handball et volleyball de bénéficier d'une exonération de charges correspondant à la commercialisation

de l'image de leur équipe, a affecté les clubs de sport, ainsi que la gestion d'installations sportives selon l'Insee [3].

L'attrait pour les vélos mobilité continue de croître

En 2010, le Conseil National des Professions du Cycle (CNPC) enregistre une contraction, d'environ 3,5% des ventes de cycles, après une baisse de 6% en 2009. 62% de ces ventes ont été des ventes de cycles et 38% d'équipements ou d'accessoires.

Les ventes de composants et accessoires pour cycles, tels que roues, pneumatiques, pédales, freins, éclairages, antivols, pompes, casques, etc., en baisse de 4%, représentent 486 millions d'euros, soit près de 40% du chiffre d'affaires total du secteur.

Avec 3 031 300 vélos vendus, la France est en 2010 le 3ème pays européen consommateur de cycles derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni. Le vélo mobilité poursuit sa croissance (27% de l'ensemble du marché en 2010 contre 17% en 2000). Cette évolution est soutenue principalement par les ventes de vélos de ville, vélos pliants et vélos à assistance électrique. En revanche, la part des achats de vélos pour une utilisation loisir continue de décroître, même si elle reste prépondérante : elle passe ainsi de 73% à 63% sur 10 ans. Les VTT adultes et enfants se maintiennent en tête des ventes, avec près de 50% du marché total. Celui des vélos sportifs, reste stable à 10% grâce au dynamisme des ventes de vélos course et VTT haut de gamme.

En termes de distribution, les spécialistes indépendants confortent leur position de premier acteur économique du secteur

Tableau 2 La consommation des ménages en biens et services sportifs (En milliards d'euros courants)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2010/2009	Structure 2000	Structure 2010
Vêtements de sport*	2,26	2,10	2,27	2,54	2,51	2,48	2,52	2,61	2,70	2,60	2,65	1,9%	18,9%	15,5%
Chaussures de sport*	1,14	1,17	1,26	1,33	1,36	1,34	1,40	1,42	1,40	1,40	1,41	0,7%	9,5%	8,3%
Sous-total vêtements et chaussures*	3,40	3,27	3,52	3,87	3,88	3,87	3,92	4,04	4,09	4,00	4,06	1,5%	28,5%	23,8%
Évol. en valeur (années N / N-1)		-3,8%	7,6%	9,9%	0,3%	-0,3%	1,3%	3,1%	1,2%	-2,2%	1,5%			
Bateaux*	0,88	0,90	0,94	1,10	1,11	1,18	1,28	1,40	1,38	1,31	1,45	10,7%	7,4%	8,5%
Avions*	0,06	0,06	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,05	25,0%	0,5%	0,3%
Bicyclettes*	0,96	0,85	0,99	1,08	1,15	1,20	1,30	1,31	1,26	1,26	1,26	0,0%	8,0%	7,4%
Sous-total biens durables*	1,89	1,81	1,97	2,22	2,3	2,43	2,56	2,74	2,74	2,61	2,75	5,4%	15,8%	16,1%
Évol. en valeur (années N / N-1)		-4,2%	8,8%	12,7%	3,6%	5,7%	5,3%	7,0%	0,0%	-4,7%	5,4%			
Articles de sport*	2,42	2,61	2,83	3,21	3,35	3,53	3,73	3,89	3,84	3,59	3,75	4,5%	20,3%	22,0%
Armes*	0,12	0,12	0,13	0,13	0,13	0,13	0,14	0,15	0,15	0,16	0,16	0,0%	1,0%	0,9%
Périodiques* sportifs	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,0%	1,5%	1,1%
Sous-total autres biens*	2,71	2,90	3,14	3,52	3,66	3,85	4,05	4,22	4,17	3,92	4,09	4,3%	22,7%	24,0%
Évol. en valeur (années N / N-1)		7,0%	8,3%	12,1%	4,0%	5,2%	5,2%	4,2%	-1,2%	-6,0%	4,3%			
Total Biens*	8,00	7,98	8,63	9,61	9,83	10,15	10,52	11,00	11,00	10,54	10,89	3,3%	66,9%	63,8%
Évol. en valeur (années N / N-1)		-0,2%	8,1%	11,4%	2,3%	3,3%	3,6%	-4,6%	0,0%	-4,2%	3,3%			
Services (activités sportives, ou liées au sport)*	3,96	4,11	4,33	4,47	4,78	4,97	5,25	5,37	5,73	5,97	6,18	3,5%	33,1%	36,2%
Évol. en valeur (années N / N-1)		3,8%	5,4%	3,2%	6,9%	4,0%	5,6%	2,3%	6,7%	4,2%	3,5%			
TOTAL*	11,95	12,09	12,96	14,07	14,61	15,11	15,77	16,37	16,73	16,51	17,07	3,4%	100%	100%
Évolution annuelle en valeur		1,2%	7,2%	8,6%	3,8%	3,4%	4,4%	3,8%	2,2%	-1,3%	3,4%			
Évolution de la Conso. Finale des ménages (en valeur)		4,4%	3,0%	3,8%	3,9%	4,4%	4,3%	4,5%	3,2%	-0,6%	2,5%			

* La dépense des ménages a été revue depuis 2000 compte tenu de la révision 2008 des nomenclatures d'activités et de produits réalisée par l'INSEE.

Source : INSEE comptes nationaux

avec 51,5% du chiffre d'affaires total (cycles, composants et accessoires). Leur activité progresse de 10% en 2010, avec un volume de cycles vendus atteignant 25%. De leur côté, les grandes surfaces multisports demeurent le premier distributeur en volume de cycles vendus, avec 51% de l'ensemble des ventes. Leur activité totale (cycles, composants et accessoires) représente 38% du chiffre d'affaires du secteur. Enfin, les grandes surfaces alimentaires maintiennent leur position à hauteur de 10,5% du chiffre d'affaires total et 25% du volume de cycles vendus.

La fréquentation des stations de ski françaises en recul limité après une saison 2008-2009 record

Durant l'exercice 2009-2010, la fréquentation des stations de ski françaises est en retrait de 4% par rapport à 2008-2009, selon le Syndicat National des Téléphériques de France (SNTF - Domaines Skiables de France). Avec 56,1 millions de journées-skieurs vendues au

cours de l'hiver 2009-2010, la France perd sa place de leader mondial, occupée pour la première fois l'année précédente.

Les mauvaises conditions météorologiques ont notamment pénalisé la consommation de ski. La fréquentation reste toutefois supérieure de 3,4% à la moyenne des quatre dernières saisons. Selon l'Observatoire des Stations de Montagne (OSM), l'engouement pour le ski nordique s'est contracté au profit des promenades en raquettes, à pied et en traîneaux à chiens.

Les professionnels de la montagne constatent également une hausse des courts séjours et un succès croissant des réservations de dernière minute qui permettent de s'assurer que la neige sera au rendez-vous.

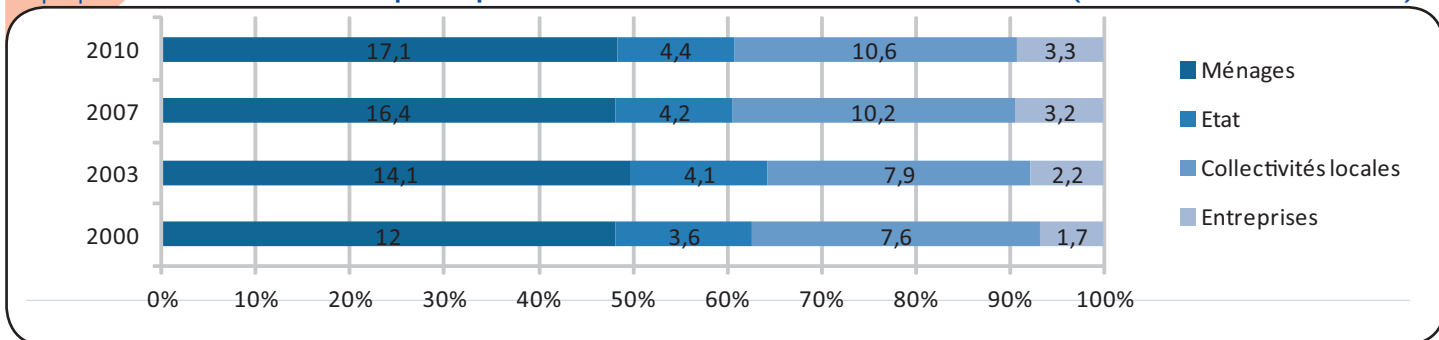
30% de la dépense sportive nationale incombe aux collectivités locales

Entre 2000 et 2010, les dépenses sportives des collectivités territoriales ont progressé de plus de 40%, tandis que celles de l'État ont connu une hausse de près de 23% (tableau 3).

En 2010, la dépense sportive de l'État a ainsi atteint 4,4 milliards d'euros, soit une hausse en valeur de 2,5% par rapport à 2009. Ces dépenses de l'État sont principalement constituées de celles des ministères en charge de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur : il s'agit essentiellement des dépenses consacrées à l'éducation physique et sportive dans l'enseignement primaire et secondaire. Le ministère en charge des Sports participe également à la dépense sportive de l'État en soutenant la pratique sportive pour tous et de haut niveau par l'intermédiaire de ses personnels et de son budget : 798 millions d'euros en 2010 (contre 789 millions en 2009), dont 234 millions d'euros au titre du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

De leur côté, les collectivités territoriales ont dépensé 10,7 milliards d'euros en 2010, soit une baisse de 1,8% par rapport à l'année précédente. Ce montant représente près de 30% de la dépense sportive nationale (graphique 2).

Graphique 2 Contribution à la dépense sportive : évolution 2000-2010 (en milliards d'euros courants)



Source : estimations compte du sport / Insee, DGCL, Ministère des sports, de l'Éducation populaire et de la vie associative, Ministère de l'Éducation nationale

Les communes assument la majeure partie des dépenses publiques

Le secteur communal (communes, groupements de communes et syndicats intercommunaux, hors syndicats à vocations multiples et établissements publics de coopération intercommunale) assure la plus grande partie des efforts financiers pour l'organisation et la pratique du sport. Ces dépenses sont principalement centrées sur le soutien à la construction et au fonctionnement d'équipements sportifs largement utilisés par les scolaires. Le secteur communal verse également des subventions aux associations sportives pour la réalisation de leurs projets, soutient des manifestations sportives et prend

en charge des services locaux chargés de la gestion sportive. La gestion des équipements sportifs peut notamment échoir à un syndicat intercommunal. En 2010, le secteur communal s'est ainsi engagé à hauteur de 9,3 milliards d'euros, ce qui représente plus de 60% des dépenses publiques.

La hausse de la dépense sportive des régions compense en partie la baisse de celle des départements

En 2010, les dépenses sportives des départements sont en légère baisse par rapport à la première fois depuis 2000 (-7,3% par rapport à 2009). Ce repli est toutefois compensé par la hausse de celles des régions (+7,3%). La part

croissante des dépenses des départements et des régions, au sein des dépenses publiques, renforce le poids des collectivités territoriales dans le financement du sport. Départements et régions représentent globalement 10% des dépenses publiques, contre 6,3% au début de la décennie. Sur cette même période, si le montant des dépenses sportives des communes a crû de 36,5%, celui des départements et des régions a quasiment doublé.

Les dépenses d'investissement des régions concernent principalement les équipements territoriaux, d'intérêt régional et destinés à l'Éducation physique et sportive; leurs dépenses de fonctionnement sont principalement constituées d'aides aux clubs, aux ligues et aux comités et, dans une moindre mesure,

Tableau 3 Les dépenses publiques (En milliards d'euros courants)

Dépense effectuée par	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010/2000	Structure 2000	Structure 2010
L'État dont	3,62	3,75	3,97	4,07	3,97	3,96	4,11	4,18	4,25	4,33	4,44	22,7%	32%	29,4%
Ministère chargé de l'éducation nationale et ministère chargé de l'enseignement supérieur**	2,89	2,96	3,13	3,27	3,18	3,22	3,34	3,38	3,43	3,49	3,59	24,2%	25,8%	23,8%
Ministère en charge des sports	0,48	0,51	0,55	0,57	0,60	0,59	0,67	0,75	0,77	0,79	0,80	66,7%	4,3%	5,3%
autres ministères	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0%	0,4%	0,3%
emplois-jeunes	0,20	0,23	0,24	0,18	0,14	0,10	0,05	-	-	-	-	-	1,8%	-
Collectivités territoriales dont	7,60	7,82	7,86	7,87	8,65	9,09	9,55	10,23	10,61	10,76	10,65	40,1%	68%	70,6%
Communes**	6,88	7,01	6,95	6,91	7,57	8,0	8,35	8,95	9,30	9,39	9,30	35,2%	61,3%	61,6%
Départements	0,50	0,52	0,57	0,60	0,69	0,7	0,77	0,79	0,80	0,82	0,76	52%	4,5%	5,0%
Régions	0,20	0,27	0,32	0,34	0,37	0,38	0,43	0,49	0,51	0,55	0,59	195%	1,8%	3,9%
emplois-jeunes	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01	0,0	-	-	-	-	-	0,2%	-
TOTAL	11,22	11,57	11,83	11,94	12,62	13,05	13,66	14,41	14,9	15,13	15,09	34,5%	100%	100%

* : série révisée en tenant compte de la nouvelle méthodologie utilisée dans le calcul du compte de l'Éducation.

** : communes, groupements de communes et syndicats intercommunaux (hors syndicats à vocations multiples et EPCI)

Source : estimations compte du sport / ministère de l'Éducation nationale, ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

de soutiens aux manifestations sportives [4]. Par ailleurs, les régions soutiennent à parts égales le sport de haut-niveau et la pratique de masse (8% des dépenses de fonctionnement).

Les entreprises maintiennent leur engagement dans le sport

Conséquence de la conjoncture économique de 2009, les dépenses de communication des entreprises ont diminué, entraînant une contraction des recettes de billetterie, loges et également du parrainage (source Insee) [3]. Toutefois, et en compensation, la libéralisation des paris en ligne a offert de nouvelles sources de sponsoring. D'après le cabinet KantarSport, le marché du sponsoring est estimé à 4 milliards d'euros pour les achats de droits et

entre 5 et 6 milliards d'euros si l'on ajoute les dépenses d'accompagnement (relations publiques, opérations promotionnelles, etc.). Les tendances restent les mêmes qu'en 2009. Ainsi, la Formule 1 est toujours le sport le plus cher et le football celui qui draine le plus gros volume d'argent. En particulier, le chiffre d'affaires généré par le sponsoring des maillots des clubs de football de Ligue 1 aurait progressé de 16%, de 60,6 millions à 70,3 millions d'euros entre les saisons 2009-2010 et 2010-2011.

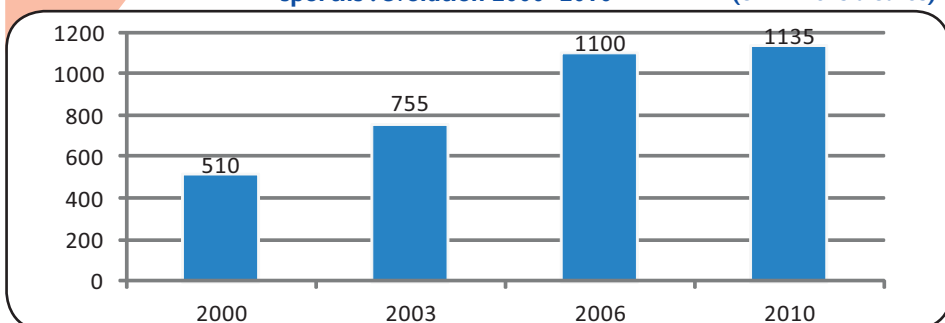
Selon KantarSport, les montants moyens demandés par les détenteurs de droits se sont stabilisés entre 2009 et 2010, mais les sponsors se montrent plus exigeants sur l'exécution des contrats du fait du contexte économique difficile.

Un marché des droits audiovisuels sportifs en forte croissance depuis 2000

Selon une étude réalisée par le Conseil Supérieur de l'audiovisuel (CSA), la valorisation du portefeuille de droits sportifs détenu par les groupes audiovisuels a plus que doublé au cours des années 2000 (graphique 3). En 2010, le montant des droits audiovisuels sportifs s'élève à un peu plus d'1,1 milliard d'euros dont 900 millions pour le football, 90 millions pour le rugby et 130 millions pour les autres sports (hors J.O.). Plus des trois-quarts de ces droits financent le sport français [5].

Entre 1994 et 2010, le volume de diffusion horaire du sport a été multiplié par 9, toutes chaînes confondues (98% des programmes diffusés sur des chaînes payantes). La part du football sur l'ensemble de la diffusion de programmes sportifs s'est accrue d'un quart sur la même période, tandis que l'offre de rugby a plus que doublé. En revanche, le cyclisme est en recul.

Graphique 3 Valorisation du marché des droits audiovisuels sportifs : évolution 2000-2010 (en millions d'euros)



Source : estimation CSA

Les paris sportifs en 2010

Mise en place en juin 2010, la loi d'ouverture du marché des jeux d'argent en ligne autorise notamment la commercialisation des paris sportifs en ligne. Douze opérateurs sportifs agréés ont débuté leur activité en 2010. Au total, sur l'année 2010, 448 millions d'euros cumulés ont été misés sur des paris sportifs (62% sur le football, 23% sur le tennis et 6% sur le basket-ball). Soulignons que ce montant ne correspond pas directement au chiffre d'affaires des entreprises du secteur. En effet, la somme mise par un joueur diffère de la somme déposée sur son compte, puisqu'il faut ajouter à cette dernière les sommes gagnées. Il faut donc pondérer les mises par le taux de recyclage des gains qui est de un à quatre pour les paris sportifs. En moyenne, les mises s'élevaient à 110 euros par joueur et par semaine et à 7,5 euros par pari. 41% des parieurs sportifs, majoritairement des hommes, ont entre 18 et 24 ans, 29% entre 25 et 34 ans et 26% appartiennent à la tranche des 35-54 ans (Source Arjel) [6]. Selon l'Insee, l'activité des jeux de hasard et d'argent, stimulée par l'ouverture du marché des jeux d'argent aux paris sportifs, paris hippiques et poker en ligne, augmente ainsi de 5,3% en volume en 2010 [3].

Un déficit record de la balance commerciale sport

En 2009, le déficit de la balance commerciale (tableau 4) s'est considérablement creusé : il s'est établi à -971 millions d'euros, après -626 millions d'euros en 2009, -413 millions d'euros en 2008 et -405 millions en 2007. La hausse des exportations (+2,9%) a été bien moins forte que celle des importations (+14,9%). Au global, le taux de couverture, qui s'obtient en faisant le rapport entre les exportations et les importations de biens sportifs, s'établit à 69% en 2010, en net retrait par rapport au taux de 2009 (77%), il s'agit du taux le plus faible de la décennie [7].

Les taux de couverture de chacun des postes de la balance commerciale sport sont inférieurs ou égaux à ceux de 2009, excepté pour le poste des bateaux à voiles dont le taux remonte à 58% en 2010 (52% en 2009) et pour le poste des survêtements de sport dont le taux de couverture grimpe de 27% en 2009 à 32% en 2010. Les exportations de survêtements ont en effet augmenté de 37%, alors que la hausse des importations ne s'élève qu'à 15%. Comme par ailleurs, le taux de couverture des chaussures

de sport se maintient (proche du taux de 42% de 2009), les secteurs traditionnellement déficitaires de l'habillement sportif, fortement concurrencés par le marché asiatique, confirment les bons résultats obtenus l'an passé. En revanche, la chute du taux de couverture est particulièrement sensible pour les bateaux à moteurs. Ce taux s'élève en 2010 à 53%, alors qu'il atteignait 74% en 2009 et 90% en 2008. De même, avec un taux de couverture qui s'élève à 49%, le poste des cycles et accessoires associés efface la très légère hausse de 2009 et passe en dessous de son niveau de 2008 (51%). Du fait d'une augmentation beaucoup plus forte des importations que des exportations, le poste des avions et planeurs voit également son taux de couverture chuter à 72%, après avoir quasiment atteint l'équilibre en 2009. Enfin, le poste des armes qui était devenu excédentaire en 2009 repasse en dessous des 100%.

Le poste des bateaux à voile et celui des skis, surfs et fixations sont les seuls pour lesquels les exportations sont plus élevées que les importations. Le poste des bateaux à voile est largement excédentaire, tandis que celui des skis, surfs et fixations se maintient tout juste au-dessus de l'équilibre.

Le « noyau dur » de l'emploi sportif compte 215 000 emplois

On estime qu'en 2010, le secteur sportif comptait un « noyau dur » de 214 990 emplois, contre 218 570 en 2009, soit une baisse des effectifs de 1,6%. Les effectifs dénombrés sont des effectifs physiques, le terme « emploi » désignant les personnes actives, à temps plein ou à temps partiel.

On distingue deux composantes de l'emploi sportif :

- d'une part, les emplois qui correspondent aux activités identifiées dans la nomenclature d'activités françaises révisée (NAF rév.2 2008) comme étant des activités liées au sport : la « gestion d'installations sportives » (NAF93.11Z), les activités de clubs (NAF93.12Z) et des centres de culture physique (NAF93.13Z), ainsi que les autres activités liées au sport (NAF93.19Z), soit 104 988 salariés au total en 2010.

Il convient également de prendre en compte l'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (NAF85.51Z) et ses 8 364 employés (professeurs et entraîneurs professionnels indépendants non comptabilisés

Tableau 4

Les échanges extérieurs de biens sportifs

(En milliers d'euros courants)

	Importations			Exportations			Taux de couverture 2010
	2009	2010	évol.10/09	2009	2010	évol.10/09	
Bateaux à voile	79 987	68 983	-13,8%	411 200	397 779	-3,3%	577%
Skis, surfs et fixations	133 196	155 333	16,6%	146 006	158 771	8,7%	102%
Bicyclettes et accessoires	457 492	497 989	8,9%	237 183	246 452	3,9%	49%
Bateaux à moteur	481 325	620 517	28,9%	356 331	327 641	-8,1%	53%
Maillots de bain	164 507	180 531	9,7%	104 730	108 733	3,8%	60%
Chaussures de ski et surf	87 471	104 888	19,9%	65 007	78 034	20,0%	74%
Chaussures de sport	337 788	418 249	23,8%	140 413	169 901	21,0%	41%
Matériel pour la pêche	60 374	70 309	16,4%	48 463	48 361	-0,2%	69%
Avions, planeurs et autres	10 777	15 527	44,1%	10 528	11 189	6,3%	72%
Armes	73 493	88 287	20,1%	78 583	83 352	6,1%	94%
Survêtements de sport	85 008	98 309	15,6%	23 175	31 758	37,0%	32%
Autres	726 896	782 323	7,6%	448 159	468 599	4,6%	60%
TOTAL	2 698 315	3 101 238	14,9%	2 069 779	2 130 570	2,9%	69%

Les données des années antérieures figurent dans les STAT-Info des années précédentes [7].

Source : Direction des douanes

Données provisoires de l'emploi sportif en 2010

Suite au transfert du recouvrement des cotisations d'Assurance chômage auprès des URSSAF, Pôle Emploi a été contraint d'abandonner le support déclaratif qui servait auparavant à établir les données annuelles d'emploi salarié. La nouvelle source (DADS) pose des problèmes d'exhaustivité. Pôle emploi n'a donc pas été en mesure de transmettre des données définitives pour l'emploi sportif 2010 en particulier.

car ne cotisant pas à l'Assurance chômage).

Au total, on recense donc 113 352 emplois qui correspondent aux effectifs salariés du secteur sportif marchand mais également aux employés des associations loi 1901 du même secteur. Dans l'ensemble de ces activités, on constate une baisse de 1,9% de l'emploi par rapport à 2009, année record.

- d'autre part, les emplois des personnels dépendant de l'État et des collectivités territoriales, qui exercent dans le domaine du sport (directeurs des sports, animateurs, enseignants, non comptabilisés dans la NAF correspondant à l'enseignement de disciplines sportives car relevant de l'emploi public).

Fin 2010, on comptait environ 56 900 emplois de ce type dans les collectivités territoriales. Au sein du ministère chargé de l'Éducation nationale, on estimait à 42 200 le nombre d'enseignants d'éducation physique et sportive (-2,5% par rapport à 2009), dont 39 795 dans le second degré (public et privé) et 2 388 en STAPS.

On dénombrait également 860 conseillers d'animation sportive (CAS) et formateurs dans les services déconcentrés et établissements du ministère des Sports (contre 887 en 2009) et 1 678 conseillers techniques sportifs (CTS),

effectif stable par rapport à 2009, placés auprès des fédérations sportives, qui exercent les missions de directeur technique national, d'entraîneur national, de conseiller technique national ou régional. Au total, on comptait donc 2 540 conseillers (-1,1% par rapport à 2009). Environ 101 640 emplois sportifs relèvent ainsi du secteur public, État et collectivités territoriales confondus.

L'emploi continue à baisser dans les autres secteurs du sport

Outre le «noyau dur», de nombreux autres emplois relèvent de la production de biens et de services sportifs (dans la construction des équipements sportifs, la fabrication et le commerce d'habillement et de matériel de sport, et dans les services). Ces secteurs sont plus directement affectés par la mauvaise conjoncture économique que le «noyau dur» du secteur sportif.

Ainsi, les secteurs du «commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé» comptent 47 083 salariés en 2010, soit une baisse de 3,2% par rapport à 2009.

Le secteur de la «construction de bateaux de plaisance» emploie environ 7 708 salariés.

Les effectifs de ce secteur diminuent de 3,4% mais cette baisse est bien plus modérée qu'en 2009 (-17%).

En 2009, on enregistre également un recul continu dans le secteur de la « fabrication d'articles de sport », avec une baisse de 5,5% (-4,7% en 2009). Ainsi, les effectifs salariés se contractent à 4 929.

Depuis 2004, le secteur a perdu presque un tiers de ses effectifs salariés.

Le secteur de la « fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides » connaît une légère hausse d'effectifs de 1,2%. En 2009, on compte ainsi 2 121 salariés.

Toutefois depuis 2000, ce secteur a perdu près de la moitié de ses effectifs.

En ajoutant à ces quatre secteurs, celui de la « location et location-bail d'articles de loisirs et de sport » (2 388 salariés, en hausse de 1,1% après -1,7% en 2009), on totalise environ 64 230 emplois, soit une perte d'environ 2 070 emplois pour les activités dites en amont du «noyau dur» sportif.

Cette perte est toutefois moins forte qu'en 2009 (-3 400 emplois après -3 100 emplois en 2008).



- * [1] « En 2010, la consommation des ménages soutient la reprise », Insee - juin 2011
- * [2] « Le commerce d'articles de sport et loisir : avant la crise, un secteur en forte expansion », Insee - octobre 2011
- * [3] « Les services marchands en 2010. Rapport sur les comptes », Insee - juin 2011
- * [4] « La dépense sportive des régions françaises de métropole en 2009 », ACTSCR – Juin 2010
- * [5] « Sport et télévision – Quels défis pour le régulateur dans le nouvel équilibre gratuit-payant », CSA – Juin 2011
- * [6] « Bilan 2010 du marché des jeux en ligne en France », ARJEL – janvier 2011
- * [7] « Le poids économique du sport en 2009 », STAT -Info n°11-08, février 2012, Le poids économique du sport en 2008 », STAT -Info n°09-02, janvier 2011, Le poids économique du sport en 2007 », STAT -Info n°07-03, septembre 2009»
Téléchargeables à l'adresse :
<http://www.sports.gouv.fr/index/communication/statistiques/stat-info/>

STAT-INFO est le bulletin de la Mission statistique du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Directeur de la publication : Yann DYÈVRE

Rédacteur en chef : Brahim LAOUISSET

Secrétariat de rédaction : Florence PIERVAL-LEVY

Direction artistique et maquette : NORD-GRAPHIQUE

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr>

Adresse administrative : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr – Tél : 01 40 45 92 96